

Procès-verbal de délimitation

Je soussigné, Louis Bastin, géomètre-expert assermenté par le tribunal de Première Instance de Bruxelles et repris au tableau du conseil fédéral des géomètres sous le numéro Geo 13/1259, Agissant à la requête de la SCRL VIVAQUA ayant son siège Boulevard de l'Impératrice, 17-19 à 1000 Bruxelles,

Avec pour mission de procéder au mesurage et à la délimitation des différents lots figurant au plan ci-contre et se trouvant sur les parcelles cadastrées ou l'ayant été:

Ville de Mons
13ème division - Havré

Section B
806B, 808L, 808M, 810A, 810B, 810C, 810D, 808P, 808R, 808S, 808T, 808V, 808W

Déclare:

Avoir consulté les documents suivants:

- Le plan de bornage du géomètre-expert G. Kesteloot dressé le 15 mars 1971 et repris sous la référence VIVAQUA "CHV 01/714.002"
- Le plan topographique général repris sous la référence VIVAQUA "CHV01/706.001"
- L'acte d'achat de la parcelle anciennement cadastrée commune d'Havré - section B - 808C ainsi que le plan joint dressé par le géomètre-expert Fernand Loriaux le 9 mai 1963 et repris sous la référence VIVAQUA "CHV 01/716.025"
- L'acte d'achat des parcelles anciennement cadastrées commune d'Havré - section B - 810 et 809B ainsi que le plan joint dressé par le géomètre-expert Fernand Loriaux le 24 mai 1963 et repris sous la référence VIVAQUA "CHV 01/716.027"
- L'acte d'achat de la parcelle anciennement cadastrée commune d'Havré - section B - 807D ainsi que le plan joint dressé par le géomètre-expert Fernand Loriaux le 7 mai 1963 et repris sous la référence VIVAQUA "CHV 01/716.026"

Avoir procédé au mesurage des différents lots en date du 01/02/2023 et les avoir délimités comme suit:

Lot 1: Une maison d'habitation avec jardin sise au numéro 4 de la rue des Cheminots. Ce bien est constitué des parcelles cadastrées: Mons, 13ème division (Havré), section B, 808L et 806B pie. Il est liseré de jaune au plan ci-contre et contient en superficie, suivant mesurage, 5 ares et 51 centiares. Ce lot est précadastré 7921A.

Lot 2: Une maison d'habitation avec jardin sise au numéro 6 de la rue des Cheminots. Ce bien est constitué des parcelles cadastrées: Mons, 13ème division (Havré), section B, 808M et 806B pie. Il est liseré de mauve au plan ci-contre et contient en superficie, suivant mesurage, 5 ares et 24 centiares. Ce lot est précadastré 7921B.

Lot 3: Une maison d'habitation avec jardin sise au numéro 8 de la rue des Cheminots. Ce bien est constitué des parcelles cadastrées: Mons, 13ème division (Havré), section B, 810A et 806B pie. Il est liseré de vert au plan ci-contre et contient en superficie, suivant mesurage, 4 ares et 80 centiares. Ce lot est précadastré 7921C.

Lot 4: Une maison d'habitation avec jardin sise au numéro 10 de la rue des Cheminots. Ce bien est constitué des parcelles cadastrées: Mons, 13ème division (Havré), section B, 810B et 806B pie. Il est liseré d'orange au plan ci-contre et contient en superficie, suivant mesurage, 4 ares et 35 centiares. Ce lot est précadastré 7921D.

Lot 5: Une maison d'habitation avec jardin sise au numéro 12 de la rue des Cheminots. Ce bien est constitué de la parcelle cadastrée: Mons, 13ème division (Havré), section B, 810C. Il est liseré de gris au plan ci-contre et contient en superficie, suivant mesurage, 3 ares et 79 centiares. Ce lot est précadastré 7921E.

Lot 6: Une maison d'habitation avec jardin sise au numéro 14 de la rue des Cheminots. Ce bien est constitué de la parcelle cadastrée: Mons, 13ème division (Havré), section B, 810D. Il est liseré de bleu foncé au plan ci-contre et contient en superficie, suivant mesurage, 3 ares et 9 centiares. Ce lot est précadastré 7921F.

Lot 7: En indivision entre les lots 1 à 6: une voirie privée desservant les habitations avec aire de stationnement. Ce bien est constitué de la partie de parcelle cadastrée: Mons, 13ème division (Havré), section B, 806B pie. Elle est liserée de bleu clair au plan ci-contre et contient, suivant mesurage, 8 ares et 50 centiares. Ce lot est précadastré 7921G.

Lot 8: Un complexe de garages numérotés de G1 à G6. Ce bien est constitué des parcelles cadastrées: Mons, 13ème division (Havré), section B, 806B pie, 808P, 808R, 808S, 808T, 808V et 808W. Il est liseré de brun au plan ci-contre et contient, suivant mesurage, 4 ares et 98 centiares. Ce lot est précadastré 7921K.

Précadastration

Numéro de référence du plan au sein de la base de données des plans de géomètre de l'AGDP: 53038/102596

Servitudes par destination du propriétaire au profit de VIVAQUA

- Une servitude d'une largeur de 5m pour le maintien d'une conduite d'eau VIVAQUA Ø900 traversant les lots 7, 2, 1 et 8.
- Une servitude pour le maintien d'un câble à haute tension VIVAQUA passant à l'arrière des garages et traversant le lot 8.
- Une servitude pour le maintien d'un câble à haute tension, d'un câble de signalisation et d'un câble télécom traversant le lot 7.
- Une servitude de passage d'une largeur de 3,50m au travers du lot 8.

Servitudes par destination du propriétaire à charge de VIVAQUA

- Une servitude pour le maintien de l'égout Ø300 venant du lot 1 et récoltant les eaux des différents lots. VIVAQUA n'a ni la charge, ni la responsabilité du traitement de ces eaux usées.
- Une servitude pour le maintien du câble électrique de l'éclairage allant du lot 6 au lot 7.

Servitudes par destination du propriétaire à charge et au profit des différents lots

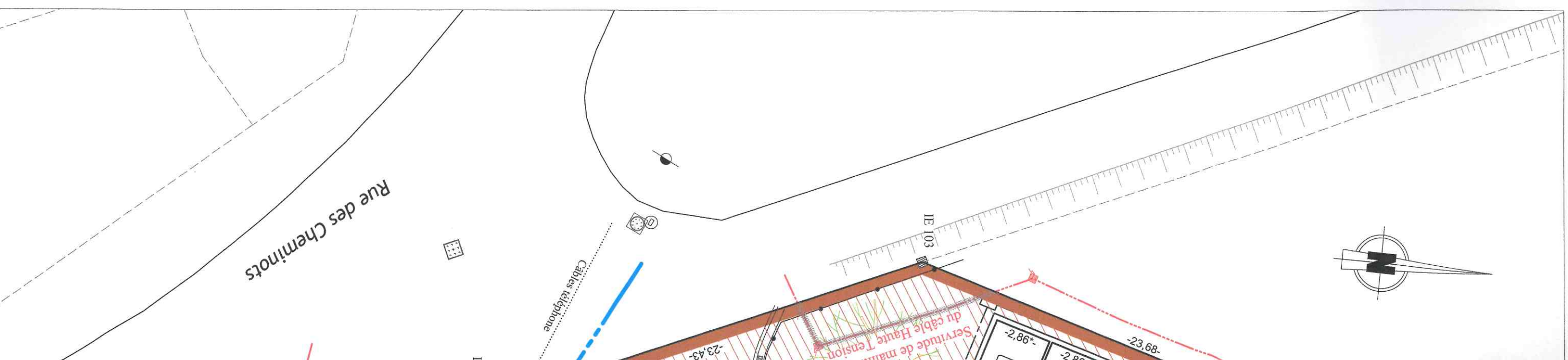
- Une servitude pour le maintien des impétrants établis, en tout ou en partie, dans la zone de recul ou en aérien entre les lots. L'entretien de la chambre d'égouttage située dans le lot 1 est à charge des 8 lots.
- Une servitude pour le maintien des lampadaires destinés à éclairer la rue ainsi que le câble qui les alimente.

Divers

- La position des impétrants figurants au plan est donnée à titre indicatif et sans garantie. Il appartient aux propriétaires d'effectuer les recherches nécessaires pour localiser précisément ces installations.
- L'alimentation électrique des maisons n'a pu être localisée.

En foi de quoi j'ai dressé et signé le présent procès-verbal de délimitation en date du 10/03/2023.

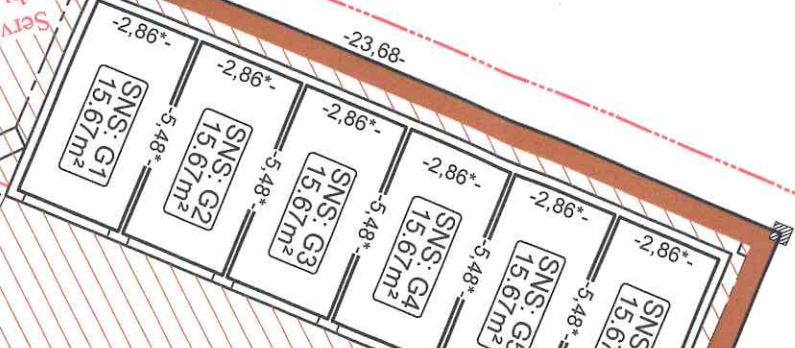
Louis Bastin



Ville de Mons - 13ème division (H)

Alimentation des garages à abandonner

Cunette



Lot 8
S: 4.98 a
Parcelle: 7921K

Lot 1
S: 5.51 a
Parcelle: 7921A

Lot 2
S: 5.24 a
Parcelle: 7921B

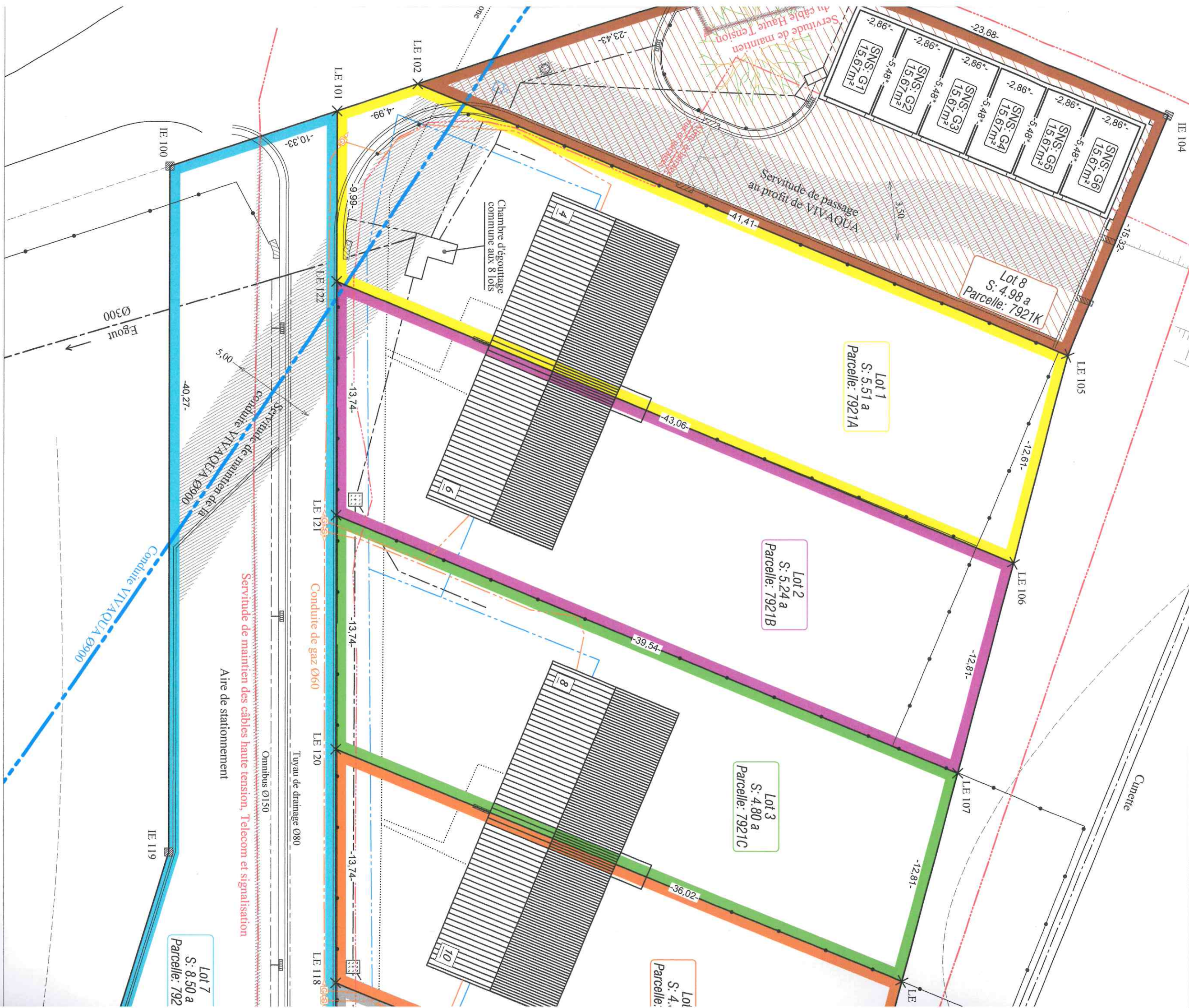
Lot 3
S: 4.80 a
Parcelle: 7921C

Lot 4
S: 4.00 a
Parcelle: 7921D

Chambre d'égouttage commune aux 8 lots

Servitude de maintien des câbles haute tension, Telecom et signalisation

Aire de stationnement



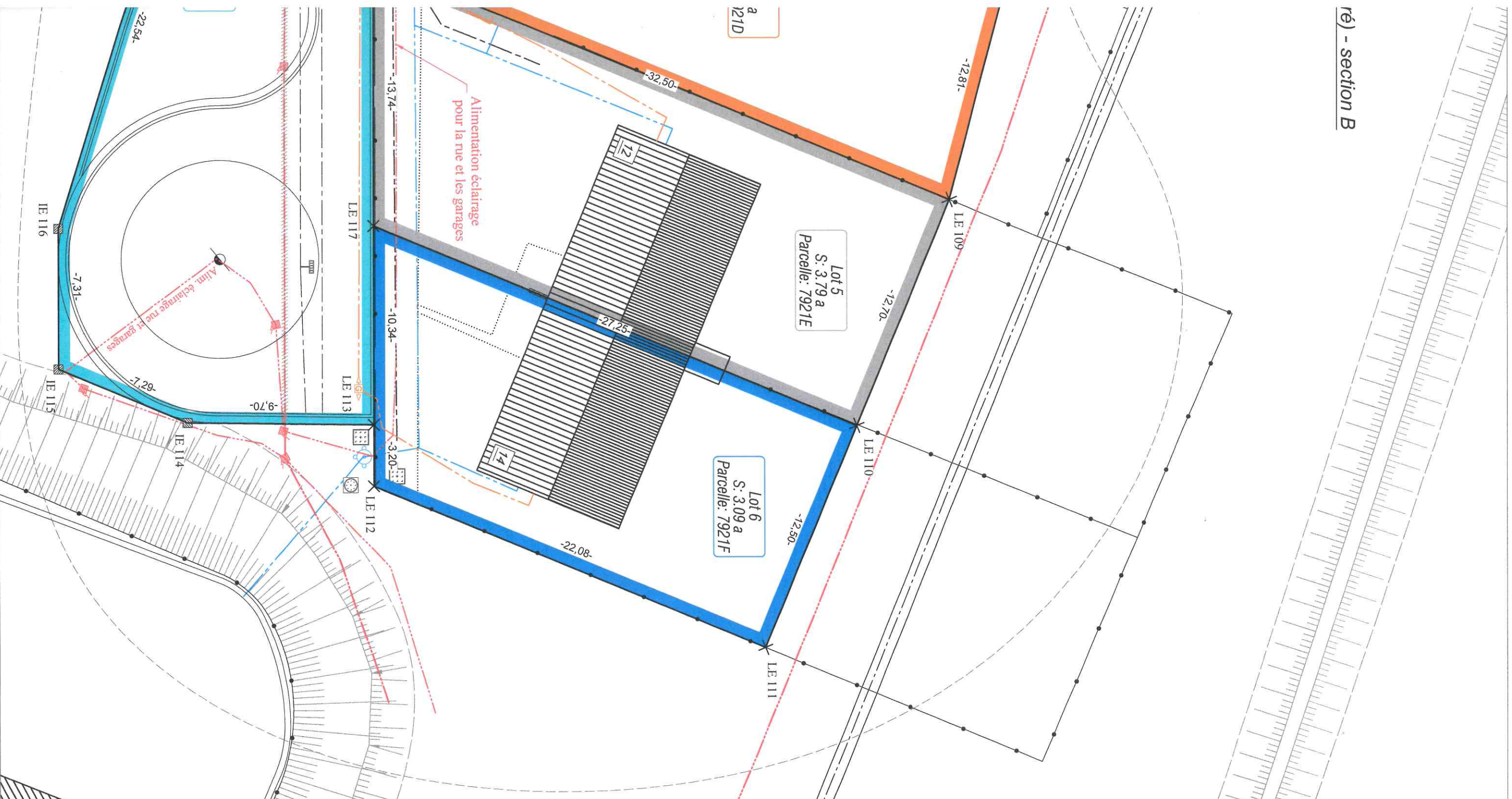
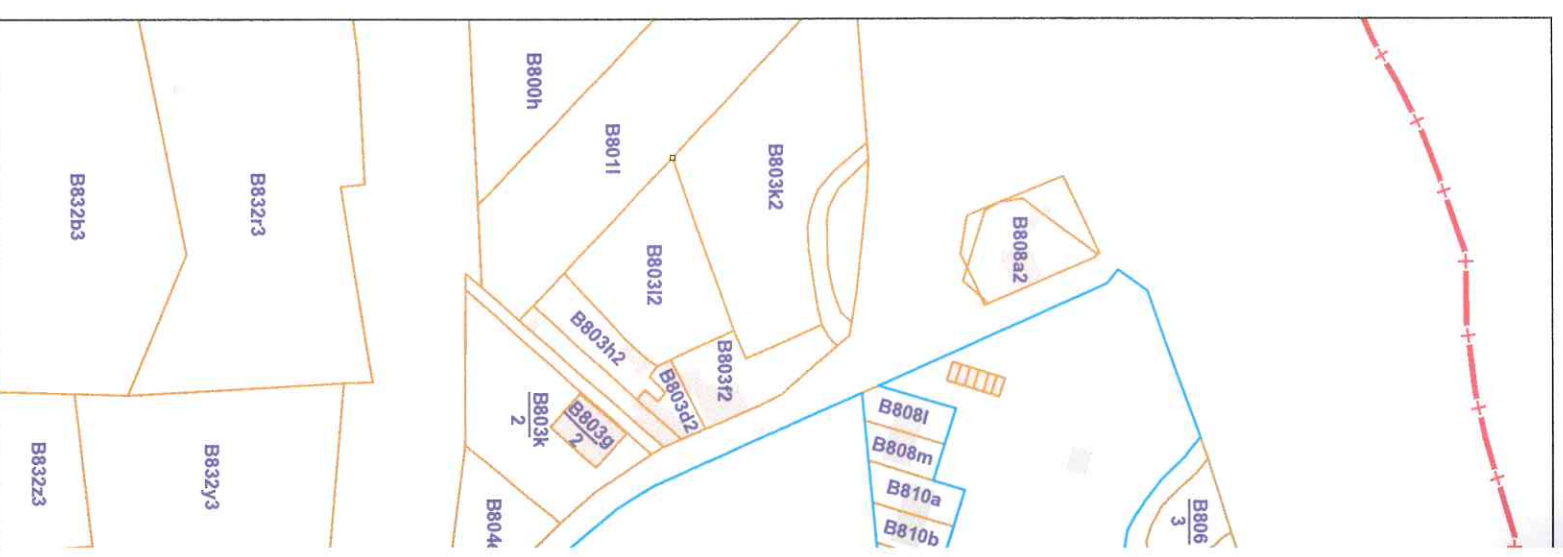
Lot 7
S: 8.50 a
Parcelle: 792

Coordonnées des limites (L72)

Nature	Id.	X	Y	Remarc
IE	100	127623.31	129118.19	Borne nouvelle
LE	101	127619.08	129127.62	Point non-maté
LE	102	127617.04	129132.17	Point non-maté
IE	103	127607.50	129153.57	Borne nouvelle
IE	104	127614.34	129176.23	Borne nouvelle
LE	105	127629.01	129171.81	Point non-maté
LE	106	127641.46	129169.82	Point non-maté
LE	107	127654.12	129167.81	Point non-maté
LE	108	127666.78	129165.80	Point non-maté
LE	109	127679.43	129163.79	Point non-maté

Lot 1		Clôt
Lot 2		Li
Lot 3		
Lot 4		Co
Lot 5		Cab
Lot 6		Con
Lot 7		
Lot 8		Câble t
Lot 8 - Partie commune		

Extrait du
Mons - 13ème



rè) - section B

